

Succession de S.E.M. Moussa Faki Mahamat à la Présidence de la Commission de l'Union africaine

Entretien entre

Dr Christian POUT, Ministre Plénipotentiaire, HEC PARIS EM 22,
Président du Think Tank CEIDES,
Directeur du Séminaire de Géopolitique Africaine à l'Institut Catholique de Paris
&
Sainclair Mezing, Journaliste, Cameroon Tribune

Publié dans le *Cameroon Tribune* du 18/10/2024

© Octobre 2024

1- A la tête de la Commission de l'Union africaine depuis janvier 2017, Moussa Faki Mahamat s'apprête à passer la main au terme de deux mandats. Quel bilan laisse-t-il durant ces huit années de présidence ?

Le Président Moussa Faki Mahamat qui a reçu son premier mandat le 17 Janvier 2017 et qui a été réélu à la tête de la Commission de l'UA en 2021 avec 50 voix sur 55, restera dans les annales comme un dirigeant qui aura permis d'opérer des avancées majeures et décisives pour le développement de l'Afrique. Pour apprécier les principaux acquis et défis de ses mandats avec un minimum de recul, il convient de se situer par rapport aux huit points prioritaires qu'il avait énoncé comme devant servir de socle à son action ces dernières années. Ces priorités consistaient notamment, à parachever la réforme institutionnelle et à renforcer le leadership de la Commission ; à renforcer la responsabilité redditionnelle en matière administrative et financière ; à « Faire taire les armes » à l'échelle du Continent ; à conduire à bon port certains projets intégrateurs ; à faire reculer la pauvreté, se battre pour l'autosuffisance alimentaire, la résilience, à travers un nouvel essor de l'agriculture et de l'économie bleue, la protection de l'environnement ; à opérationnaliser les politiques en faveur des jeunes et des femmes ; à impulser la pensée africaine sur les déterminants patents des crises ; et enfin à ressourcer les partenariats stratégiques. Force a été d'observer qu'en cours de parcours, l'exécution de son plan d'action a été confrontée à des contraintes non négligeables à l'instar de la pandémie de la Covid-19, la diminution des ressources affectées au développement, l'apparition et l'enlisement de plusieurs crises sécuritaires et socio-politiques en Afrique, l'augmentation des crises globales, la remise en cause du multilatéralisme etc. Nonobstant ces contraintes, les notes positives à mettre à l'actif du Président Moussa Faki Mahamat touchent toutes les dimensions de l'UA. Sans prétendre aucunement à l'exhaustivité, je retiens quelques faits marquants. Sur le plan de la gouvernance interne, la réforme institutionnelle décidée en Janvier 2017 et placée sous le lead du Président rwandais Paul Kagamé, a permis une profonde restructuration de la Commission et de ses process, l'avènement d'un Sommet de coordination unique en lieu et place de deux sommets par an, de même que le rééquilibrage des tâches entre la Commission et les Communautés Economiques Régionales (CER), ainsi que le financement de l'organisation et la mise en œuvre des réformes budgétaires. Il a aussi été acté la mise en place d'un Conseil Consultatif de la Jeunesse et la nomination en novembre 2018 d'une Envoyée spéciale pour la jeunesse. Au plan sécuritaire, la poursuite de l'initiative « Faire taire les armes » a contribué à mobiliser et à obtenir l'engagement de divers acteurs afin de trouver des solutions communes à l'un des principaux freins au développement. J'ai noté en marge de cette initiative une volonté manifeste d'infléchir la courbe du terrorisme et de l'extrémisme violent dans les principales zones rouges. D'ailleurs, l'UA a joué un rôle actif dans la résolution de nombreuses crises en Somalie, au Soudan, au Soudan du Sud, en République centrafricaine etc. voire hors des frontières africaines en prenant position et en proposant des solutions pour la résolution des conflits russo-ukrainien et entre Israël et la Palestine. Fait inédit, l'UA a officiellement adopté une résolution au Sommet de Nouakchott relative au conflit du Sahara Occidental. Par cet acte, l'UA se décidait à être aux côtés des Nations unies pour trouver une solution durable à ce conflit.

Au plan économique et commercial, je dirai que l'un des plus importants aboutissements de l'UA a été le lancement de la Zone de Libre-Echange Continentale africaine (Zlecaf) en Juin 2019 à Niamey (Niger), et la nomination de son Secrétaire Général installé à Accra depuis août 2020. Ce pas de géant dans la consolidation des dynamiques intégrationnistes de

l'Afrique a été complété d'une part par, l'adoption en Janvier 2018 du Protocole relatif à la libre circulation des personnes, au droit de résidence et au droit d'établissement, ainsi que l'instauration d'un passeport panafricain en février 2019, et d'autre part, par le lancement en Janvier 2018 du Marché Unique de Transport Aérien Africain (MUTAA), initiative dénommée « ciel ouvert de l'Afrique ». Un bon emboîtement et une appropriation effective au niveau national de ces instruments devraient permettre à moyen et long terme d'accélérer l'intégration économique et des peuples en Afrique telle que souhaitée par les pères fondateurs de l'UA.

Pour être complet dans notre revue, il convient de souligner que le leadership du Président Moussa Faki Mahamat a également été déterminant en matière de politique et coopération internationale. Dans ce domaine, à côté du resserrement des liens dans le cadre de partenariats stratégiques entretenus grâce aux plateformes multilatérales (BRICS+, FOCAC, TICAD, UA-UE...) ou de la rénovation des accords de coopération avec la France, les Etats unis, la Grande Bretagne, la Russie, l'Allemagne, l'Inde, la Turquie et certains pays du Golfe, l'UA a su mener un plaidoyer et harmoniser ses positions pour atteindre des résultats dans l'intérêt du continent. Je peux à ce titre affirmer que l'élection de notre compatriote, S.E.M Philémon Yang au prestigieux poste de Président de l'Assemblée Générale des Nations Unies, a bénéficié de tout le soutien de l'UA et de ses membres. Bien avant cela l'UA avait obtenu une place au G20 en devenant membre permanent. Cette adhésion puisqu'une simple formalité traduisait la détermination de l'UA à faire entendre sa voix dans le vaste chantier de la réforme de la gouvernance économique et financière mondiale pour laquelle elle s'est d'ores et déjà positionnée.

Bien que ces faits d'armes soient élogieux, il demeure que de nombreuses contreperformances aux conséquences désastreuses subsistent. Ces dernières années, l'Afrique a enregistré plusieurs coups d'État, renouant ainsi avec les vieux démons de l'instabilité politique et de la dictature. Parmi les dossiers sensibles qui n'ont toujours pas trouvé de solutions pérennes, figurent l'exercice du pouvoir politique dans certains pays par des autorités coupables d'actes anticonstitutionnels, les guerres au Soudan et en Libye, les violences au Mozambique, à la frontière de la République démocratique du Congo (RDC) et du Rwanda, le retrait de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) du Burkina Faso, du Mali et du Niger etc.

Ces préoccupations qui permettent de remettre en cause l'efficacité de certains organes de l'UA dans la résolution des crises politiques et sécuritaires, voire même de ses mécanismes de sanctions, donnent surtout à réfléchir sur la nécessité pour l'UA d'adopter une posture préventive plus ambitieuse plutôt que réactive.

En outre, l'une des principales causes des lacunes observées reste le fait d'une insuffisante autonomie financière de l'organisation dont les financements dépendent encore à un niveau critique des contributions des partenaires étrangers, alors même qu'un axe essentiel de la réforme institutionnelle de l'UA visait à pallier à ce handicap.

2- Quatre personnalités sont en lice pour lui succéder. Comment analysez-vous leurs forces et faiblesses ?

En vertu du principe de rotation consacré au sein de l'UA, le scrutin prévu en février 2025 pour le poste de Président de la commission de l'UA a la particularité d'être exclusivement réservé à un représentant de l'Afrique de l'Est. C'est à ce titre qu'on observe un important déploiement des candidats ressortissants de cette région et venus précisément de Djibouti, du Kenya, de Madagascar et de l'île Maurice. Il est intéressant de noter que contrairement aux a priori, tout n'est pas joué d'avance, dans la mesure où chaque candidat peut faire valoir des atouts susceptibles de faire pencher la balance en sa faveur. Pour autant, il apparaît réaliste de considérer qu'au regard de différents éléments comme le profil des candidats, la pertinence de leur vision, le poids de leur Etat au sein de l'UA, l'implication de leur Etat dans la campagne, la mobilisation de certaines ressources, des candidats se démarquent plus que d'autres. En effet, contrairement à ses concurrents, le Kenyan Raila Odinga a l'avantage d'avoir une très longue expérience politique qui date des années 1980. Il a été Premier ministre et maintes fois candidat aux élections présidentielles kényanes. Il est crédité d'influents soutiens aussi bien dans la sous-région qu'auprès d'autres hauts responsables politiques africains. Toutefois, le fait qu'il soit considéré comme un vétéran politique et qu'il semble encore décidé à être au-devant de la scène politique kenyane pourraient remettre en cause sa capacité à se consacrer totalement à ses missions au sein de l'UA. A sa suite, le profil du Djiboutien Mahamoud Ali Youssouf ne manque pas lui aussi de retenir l'attention. Agé de 58 ans, il a passé près de vingt ans à la tête de la diplomatie djiboutienne et a été à la manœuvre dans plusieurs processus de médiation pour apaiser les tensions dans la Corne de l'Afrique, notamment lors des négociations entre la Somalie et l'Ethiopie pour concilier les deux Etats à propos d'un accès à la mer. Par ailleurs, il a annoncé que la priorité absolue de son mandat s'il est élu sera de « faire taire les armes en Afrique ». Lorsqu'on connaît la volatilité du contexte sécuritaire africain et les menaces de contagion, il ne fait pas de doute qu'il puisse bénéficier de plusieurs soutiens, ceci d'autant plus qu'appartenant à plusieurs univers (francophone, anglophone, arabophone), il peut faciliter la création de ponts entre les différentes régions du continent, où les clivages linguistiques ne sont pas tout à fait dépassés. Néanmoins, la suspension de plusieurs membres ayant le français en partage peut éventuellement être un frein si l'on considère les logiques de solidarité linguistique qui peuvent être mobilisées au besoin. Dans la même mouvance, Anil Gayan, qui fut ministre des affaires étrangères mauricien entre 1983 et 1986 puis entre 2000 et 2003 avant d'occuper d'autres fonctions ministérielles, comme celle de la santé et du tourisme, jouit également d'une large expérience multisectorielle qui peut être appréciée par les électeurs. Enfin, le dernier en lice, Richard Randjiamandjiaté de Madagascar, ancien ministre des Affaires étrangères pourra plaider son expérience et les avantages d'avoir un pays insulaire à la tête de l'UA, bien que ses positions antérieures sur certains conflits à l'étranger puissent susciter des réserves.

3- Plus de 60 ans après sa création, l'Union africaine qui a succédé à l'Organisation de l'unité africaine peine à mettre en œuvre ses propres programmes comme l'Agenda 2063 et le NEPAD. Quel diagnostic faites-vous de cette léthargie ?

L'Agenda 2063 est le cadre stratégique commun pour la mise en œuvre des objectifs de développement inclusif et durable rassemblés autour de sept aspirations dont s'est doté l'Afrique en juillet 2015. Il poursuit de ce fait la création d'une culture partagée de bonne gouvernance, de valeurs démocratiques, d'égalité des sexes et de respect des droits de

l'homme, de justice et d'État de droit. L'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) est le principal organe opérationnel chargé de la mise en œuvre de cet Agenda 2063. Au cours des dernières années, je dirai qu'il y'a certes eu des lenteurs dans l'atteinte de certains objectifs ou dans la maturation de certains projets, mais assurément pas une « léthargie ». Effectivement, des données transversales permettent de constater à l'évidence que de nombreux progrès ont été accomplis dans la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063 et dans l'exécution de quelques projets parmi les 15 phares.

A titre illustratif, le dernier rapport annuel 2022 de l'AUDA-NEPAD qui analyse les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 par rapport aux objectifs fixés pour 2021, indiquait un taux de réalisation de 51% en 2021 contrairement à 32% en 2019. L'Afrique de l'Est demeurant la sous-région de l'Afrique ayant une avance par rapport aux autres dans l'implémentation de l'Agenda 2063. En dehors du progrès le plus important qui a été réalisé avec l'opérationnalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) le 1er janvier 2021, des avancées significatives ont eu lieu grâce à la mise en œuvre du réseau panafricain des services en ligne, qui vise à mettre en place des politiques et des stratégies pour créer des applications et des services électroniques transformateurs en Afrique, notamment l'infrastructure terrestre à haut débit intra-africaine et la cybersécurité. Mais aussi, à travers la mise en œuvre du marché unique du transport aérien africain, qui vise à renforcer la connectivité intrarégionale entre les capitales des pays africains et à garantir la disponibilité d'un marché unique et unifié du transport aérien en Afrique. Trente-cinq États membres de l'UA, qui représentent 89 % du trafic aérien intra-africain, ont signé l'engagement solennel de soutenir la pleine opérationnalisation du marché unique du transport aérien africain (SAATM).

Ces réalisations démontrent éloquemment que des transformations s'opèrent même s'il est urgent d'améliorer les procédures et délais d'exécution. Des lenteurs à la signature et de ratification des protocoles dans différents projets phares, ajoutées à l'insuffisance des ressources financières et humaines freinent encore considérablement l'intégration du continent. Pour ma part, il devrait désormais aussi être question de mieux s'organiser afin de faire en sorte que les acquis obtenus puissent avoir les impacts réels à la base de leur obtention, surtout au niveau des communautés, et aussi, que l'atteinte d'autres aspirations dépassent le seuil minimum, ce qui devrait permettre d'établir un équilibre des indicateurs.

4- Quels peuvent être, selon vous, les leviers qu'il faut actionner pour rendre l'UA pragmatique, opérationnelle et incisive ?

L'actualité récente sur le continent, et même dans le monde nous rappelle à quel point les piliers qui soutiennent le développement durable peuvent être fragiles. L'Afrique qui n'a pas fini d'asseoir la solidité de son écosystème démocratique et de son architecture institutionnelle doit plus que par le passé s'impliquer dans la bonne gouvernance, la démocratie et le respect de l'état de droit. Cela passe évidemment par un strict respect des principes et normes édictés au sein de l'UA et des CERs. Dès lors que ces préalables sont remplis, l'UA pourra plus sereinement se consacrer à l'accélération de la mise en œuvre des initiatives et projets capables d'améliorer la souveraineté politique et économique du continent. Sur ce dernier point, je crois que le moment est venu d'auditer et de réformer

certaines mécanismes politiques, notamment pour améliorer la réactivité de l'UA en cas de menaces à la paix et à la sécurité par exemple. Il va s'en dire qu'une rationalisation plus poussée des rapports entre l'UA et les CERs peut aider à contourner ou à anticiper les chevauchements institutionnels qui affectent l'efficacité des décisions à prendre et des actions à mener comme en matière de sécurité. Comme j'ai eu à l'indiquer, l'UA se doit aussi de travailler à lever les barrières politiques et d'engager des actions ambitieuses pour implémenter les réformes en suspens qui doivent lui permettre de résoudre les problèmes liés à son indépendance financière, à la mobilisation des ressources extérieures, et au financement de ses projets phares. Je pense ici en particulier au prélèvement de 0,2 % sur les importations éligibles, institué en 2016, et plus largement à l'avènement d'institutions monétaire et financière telles que la Banque centrale africaine, la Banque africaine d'investissement, le Fonds monétaire africain ainsi que la Bourse panafricaine des valeurs mobilières. La transposition de ces institutions financières africaine créées depuis longtemps dans la réalité sociale serait pour ma part de nature à changer la donne et à donner à l'UA toutes les marges de manœuvre.

Le Centre africain d'Etudes Internationales, Diplomatiques, Économiques et Stratégiques (CEIDES) est un laboratoire d'idées qui cumule plus d'une dizaine d'années d'expérience dont six d'existence officielle sous la forme d'une association indépendante, à caractère scientifique et à but non lucratif.

Le CEIDES a vocation à contribuer à la paix et à la prospérité du continent. Il s'engage ainsi à travers la stratégie, la recherche, le conseil, l'influence et la formation dans le cadre du continuum des 3D Développement/Diplomatie/Défense.

Il compte 4 Clubs actifs qui rassemblent des décideurs, chercheurs et partenaires à différentes échelles.

L'intelligence des situations et des contextes, sans enfermement systémique, par recours à la rigueur méthodologique des sciences sociales, la capacité à mettre en place des espaces ouverts, transdisciplinaires et multiacteurs de dialogue structuré et en partager le fruit par des mécanismes de lobbying et plaidoyer sont notre cœur de métier.



ceides
Centre africain d'Etudes Internationales
Diplomatiques Economiques et Stratégiques

B.P. 35147 Bastos-Yaoundé/Cameroun

Tél : (+237) 243 105 872

www.ceides.org Email : infos@ceides.org



Think tank Ceides